

Inrap⁺

Bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

2012

(réalisé suivant annexe 16 de la circulaire du 9 août 2011 en application du décret n°2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique)

Sommaire

1- EFFECTIFS	3
2- ENTREES / SORTIES	4
3- PRINCIPAUX INDICATEURS AU 31 DECEMBRE 2012	6
2- MALADIES PROFESSIONNELLES	20
4- MALADIES ORDINAIRES	22
5- TAUX DE COTISATION « ACCIDENTS DU TRAVAIL – MALADIES PROFESSIONNELLES »	23
7- DROIT DE RETRAIT POUR AVIS DE DANGER GRAVE ET IMMINENT	25
8- RAPPORTS DE L'INSPECTION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	25
9- MOYENS ET ACTIONS	25
CONCLUSION	31

1- Effectifs

1.1 Répartition des effectifs par catégorie et sexe

Catégorie	F		M		Total	Répartition
	Nb	%	Nb	%		
2	136	41%	193	59%	329	17,2%
3	400	43%	521	57%	921	48,0%
4	197	46%	228	54%	425	22,2%
5	65	38%	108	62%	173	9,0%
HC	30	43%	40	57%	70	3,6%
Total	828	43%	1090	57%	1918	100%

Les agents hors filière représentent, au 31 décembre 2012 3,6 % de l'effectif permanent

1.2 Répartition des effectifs par classe d'âge et sexe

Les effectifs permanents par classes d'âge (en personnes physiques au 31/12/2012)

	Femmes		Hommes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
De 20 à 25 ans	1	20,0%	4	80,0%	5	0,3%
De 26 à 30 ans	32	72,7%	12	27,3%	44	2,3%
De 31 à 35 ans	139	58,6%	98	41,4%	237	12,4%
De 36 à 40 ans	155	48,1%	167	51,9%	322	16,8%
De 41 à 45 ans	202	41,1%	289	58,9%	491	25,6%
De 46 à 50 ans	172	37,4%	288	62,6%	460	24,0%
De 51 à 55 ans	87	36,7%	150	63,3%	237	12,4%
De 56 à 60 ans	36	37,1%	61	62,9%	97	5,1%
De 61 à 65 ans	4	16,0%	21	84,0%	25	1,3%
Total	828	43,2%	1090	56,8%	1918	100%
Age moyen	42,63		44,97		43,96	

2- Entrées / sorties

2.1 Nombre de recrutés par filière

Filière Administrative	Cat. 2			Cat. 3			Cat. 4			Cat. 5		
	F	H	Total									
Détachement de la fonction publique											1	1
Recrutement Externe				4	1	5	5	2	7	2		2
Nomination interne				1	1	2	4		4	2	1	3

Total Adm	0	0	0	5	2	7	9	2	11	4	2	6
%				20,8%	8,3%	29,2%	37,5%	8,3%	45,8%	16,7%	8,3%	25,0%

Filière Scientifique et Technique	Cat. 2			Cat. 3			Cat. 4			Cat. 5		
	F	H	Total									
Détachement de la fonction publique												
Recrutement Externe				3		3						
Nomination interne	1		1	6	1	7	7	1	8	1	2	3

Total ST	1	0	1	9	1	10	7	1	8	1	2	3
%	4,5%	0,0%	4,5%	40,9%	4,5%	45,5%	31,8%	4,5%	36,4%	4,5%	9,1%	13,6%

Hors filière	Hors Catégorie		
	F	H	Total
Détachement de la fonction publique	1	2	3
Recrutement Externe	3	2	5
Nomination interne	1		1

Total HF	5	4	9
%	55,6%	44,4%	100,0%

2.2 Nombre de départs

Filière Administrative	Cat. 2			Cat. 3			Cat. 4			Cat. 5		
	F	H	Total									
Démission				6	1	7	2		2	1		1
Fin période d'essai initiative employeur								1	1		1	1
Licencié											1	1
Retraite							1		1			
Total Adm	0	0	0	6	1	7	3	1	4	1	2	3
%				42,9%	7,1%	50,0%	21,4%	7,1%	28,6%	7,1%	14,3%	21,4%

Filière Scientifique et Technique	Cat. 2			Cat. 3			Cat. 4			Cat. 5		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Décès				1	1	2	1	2	3			
Démission	2		2	1	2	3	2	3	5		2	2
Licencié	1	1	2	1	1	2	2		2			
Radiation							1		1			
Retraite					1	1	1		1	1		1
Total ST	3	1	4	3	5	8	7	5	12	1	2	3
%	11,1%	3,7%	14,8%	11,1%	18,5%	29,6%	25,9%	18,5%	44,4%	3,7%	7,4%	11,1%

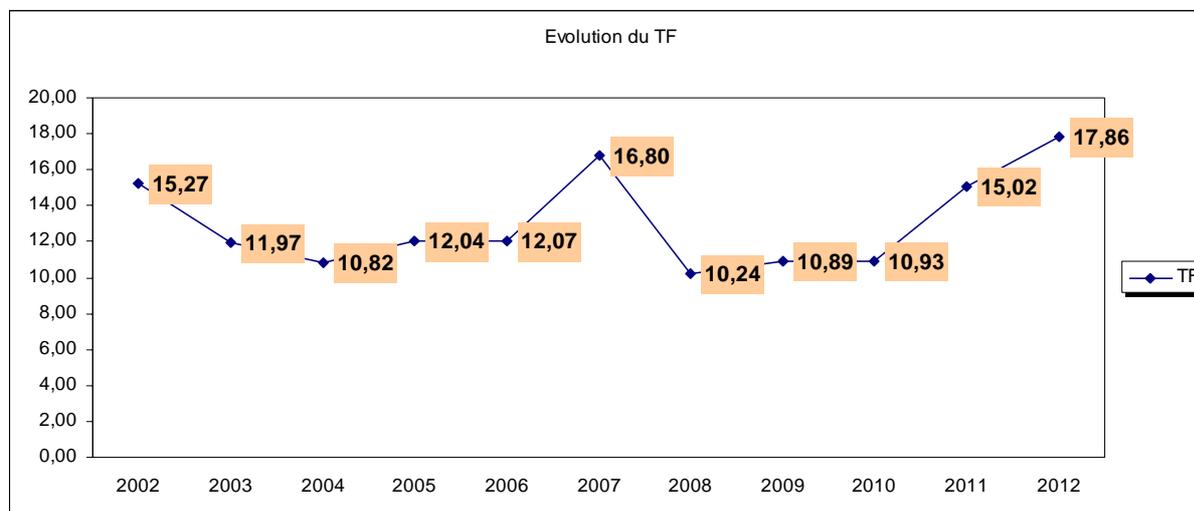
Hors filière	Hors Catégorie		
	F	H	Total
Démission		3	3
Fin de détachement		1	1
Fin période d'essai initiative employeur	1		1
Retraite	2		2
Total HF	3	4	7
%	43%	57%	100%

3- Principaux indicateurs au 31 décembre 2012

3.1 Taux de fréquence :

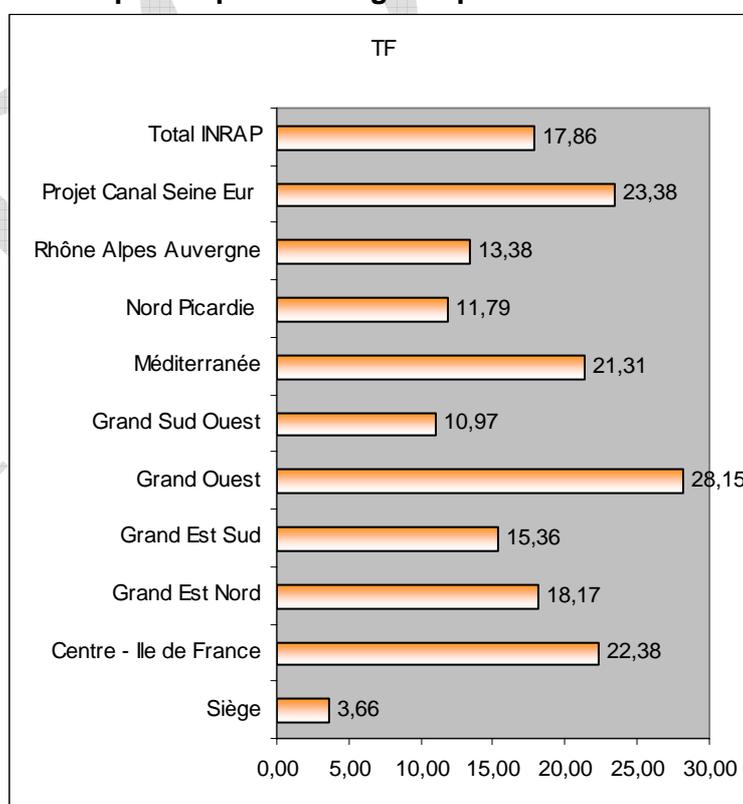
$$TF = (\text{Nombre d'AT avec arrêt} / \text{Nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$$

Evolution du taux de fréquence global Inrap depuis 2002



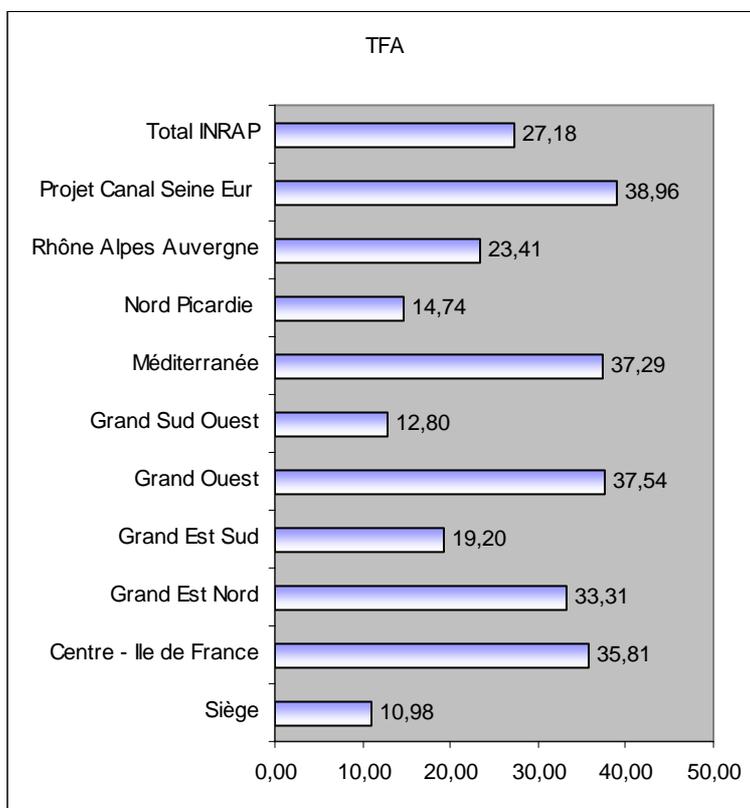
Le taux de fréquence égal à 17,86 s'inscrit dans la progression de 2011. Certaines inter-régions ont un taux de fréquence en forte augmentation, dépassant la moyenne nationale comme Grand Ouest (28,15), Centre Ile de France (22,38), et Méditerranée (21,31) Le canal Seine Nord Europe affiche également un taux de fréquence en hausse (23,38) (voir résultats ci-dessous).

Répartition du taux de fréquence par inter régions pour l'année 2012



Répartition du taux de fréquence absolu par inter régions pour l'année 2012

Taux de Fréquence Absolu = (nombre total d'accidents x 10⁶) / nombre d'heures travaillées



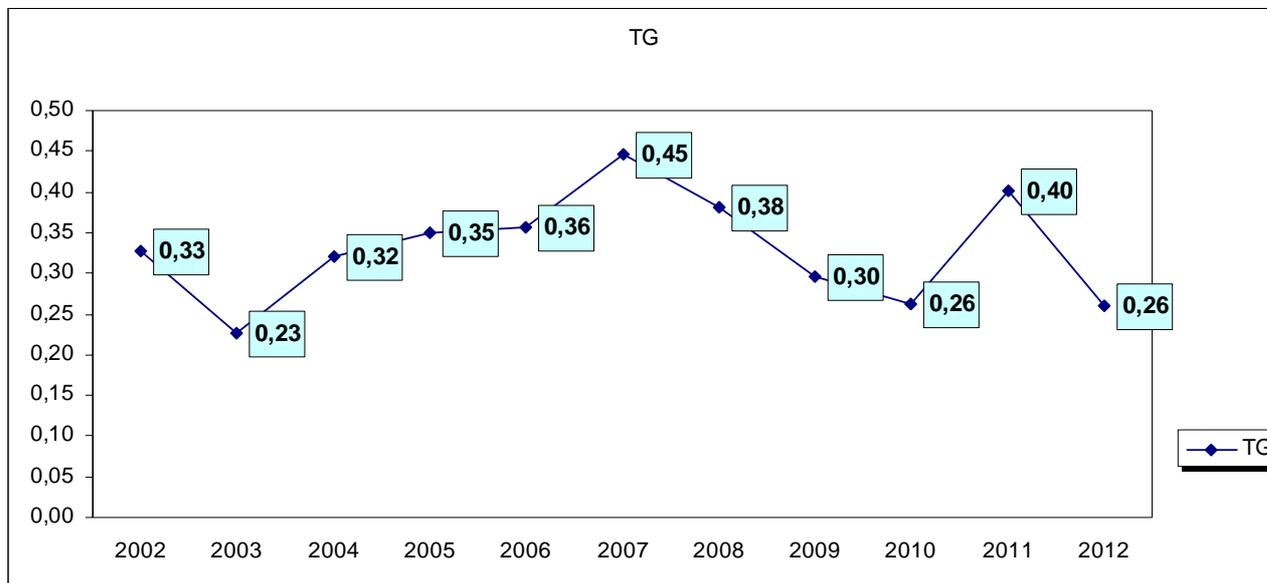
Le taux de fréquence absolu de 2012 (TFA =27,18) est en légère baisse par rapport à l'année 2011 (TFA =27,88).

En effet, le nombre d'accidents sans arrêts a diminué par rapport à l'année dernière (47 pour 2011 contre 36 en 2012).

3.2 Taux de gravité :

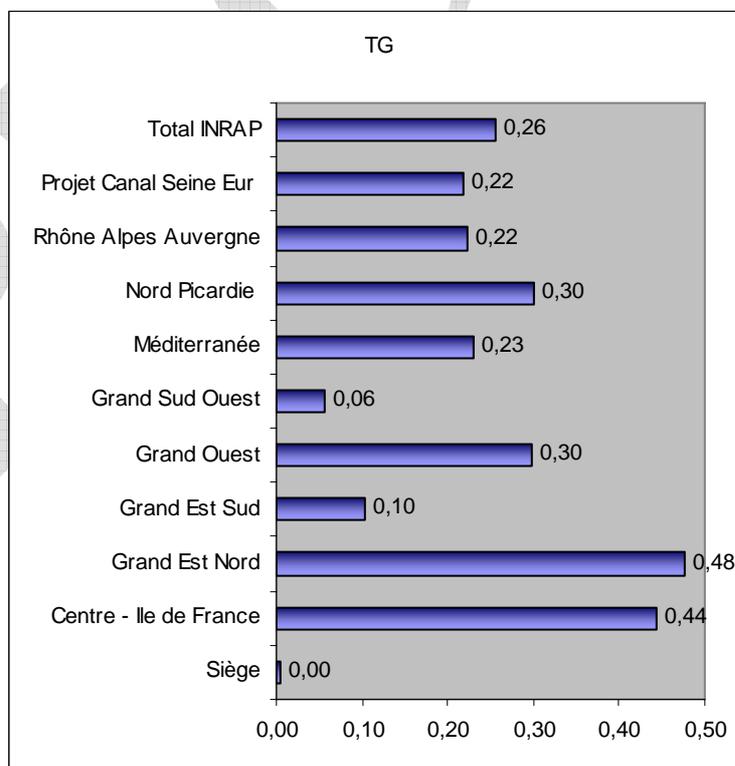
$$TG = (\text{Nombre de jour d'arrêt} / \text{Nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000$$

Evolution du taux de gravité global Inrap depuis 2002



Le taux de gravité égal à 0,26 a pratiquement été divisé par deux par rapport à 2011. Les accidents font l'objet, en moyenne, d'arrêts moins longs ce qui peut être corrélé à une gravité moins importante.

Répartition du taux de gravité par inter régions pour l'année 2012



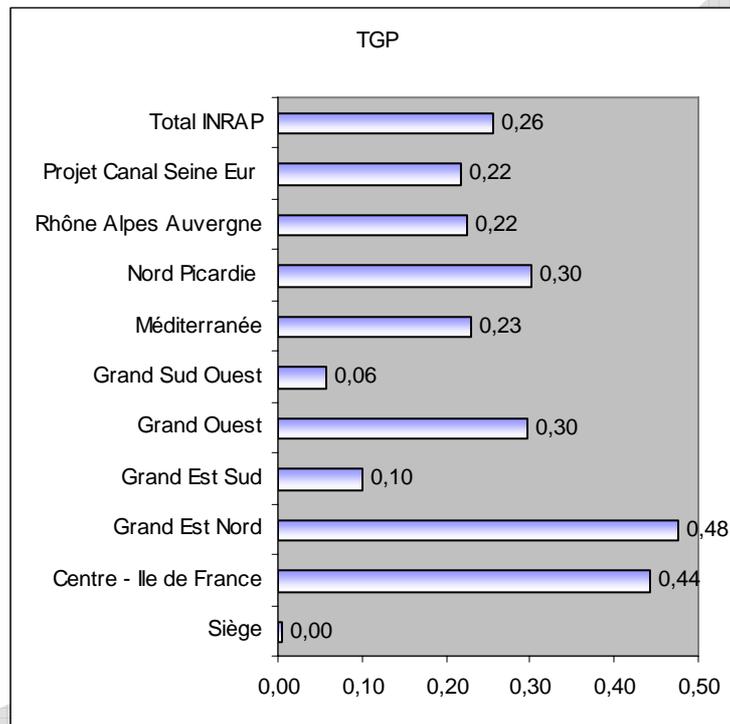
CIF et GEN voient leur taux de gravité dépasser la moyenne nationale avec des taux respectivement de 0,44 et 0,48. Cependant, le taux de CIF est en diminution par rapport aux

résultats de 2011 (TF =0,51). GEN a, par contre, connu une augmentation importante, le taux de gravité s'établissant, en 2011, à 0,08.

GES affiche une très forte diminution en passant de 0,95 pour 2011 à 0,10 en 2012.

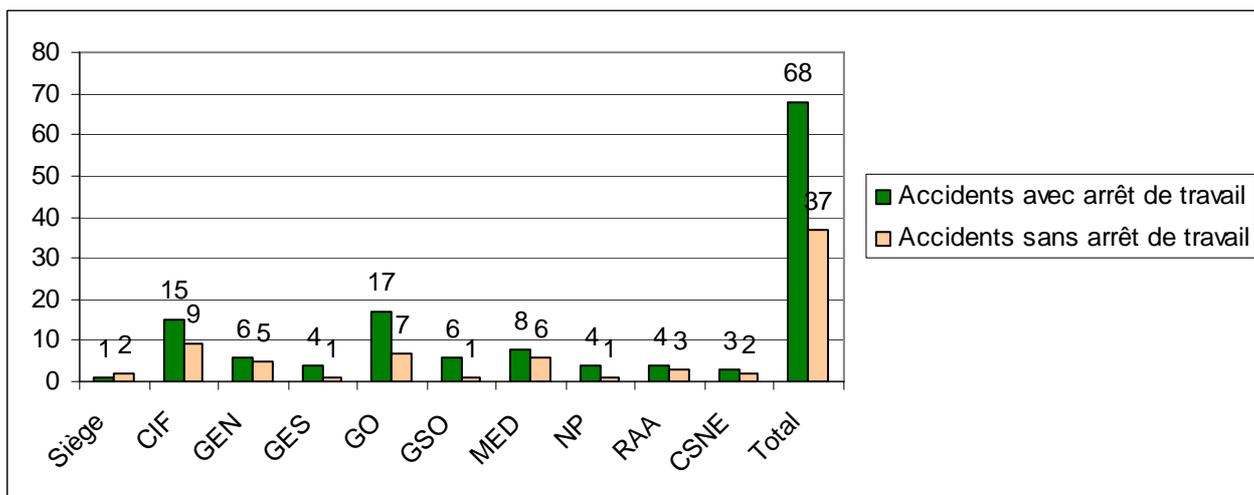
Répartition du taux de gravité prévention par inter régions pour l'année 2012

Taux de Gravité Prévention = (nombre de jours d'arrêt des accidents de l'exercice x 10³) / nombre total d'heures travaillées

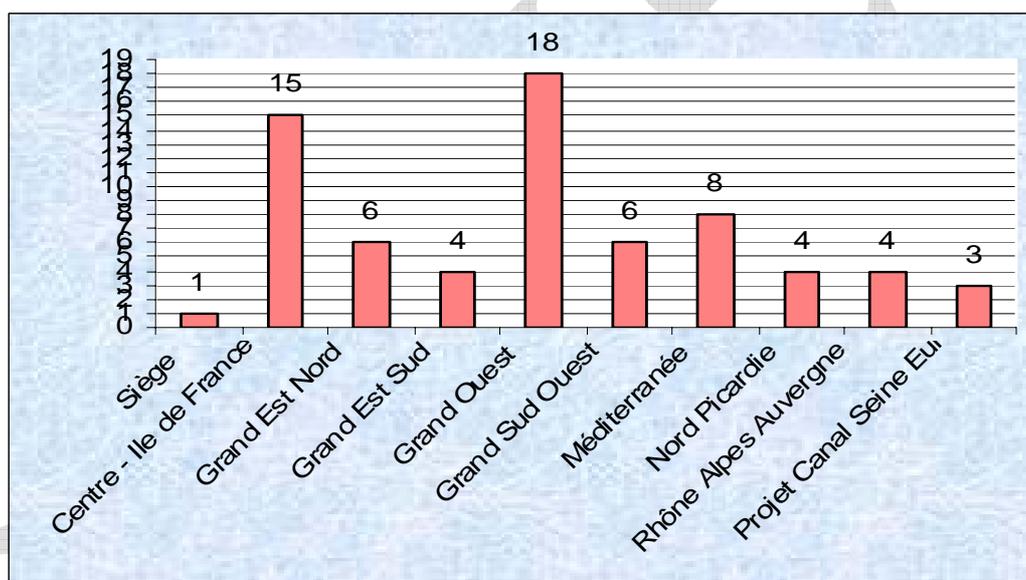


Globalement le taux de gravité prévention ne diffère pas du taux de gravité.

3.3 Analyse des accidents de service déclarés avec et sans arrêt



3.3.1 Accidents de service avec arrêt :



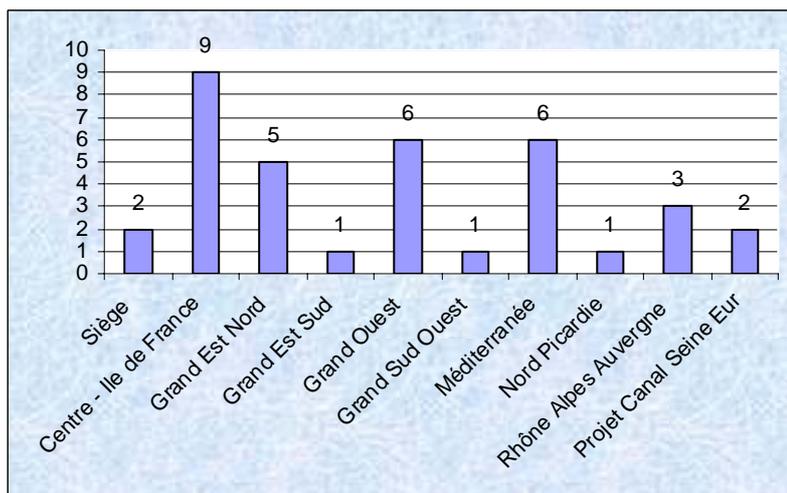
Pour l'Inrap, 68 accidents avec arrêt représentent, en 2012, 988 jours d'arrêt contre 59 accidents avec arrêt pour 1 543 jours d'arrêt en 2011.

Grand Ouest reste élevé depuis 2011 puisque le nombre d'accidents avec arrêt est de 18 en 2012 contre 17 en 2011.

Centre Ile de France affiche également un résultat en forte augmentation sur 2012 (15 en 2012 contre 5 en 2011).

La diminution globale du nombre de jours d'arrêt est très significative sur 2012. Cette évolution du taux de gravité indique une baisse de la gravité des accidents.

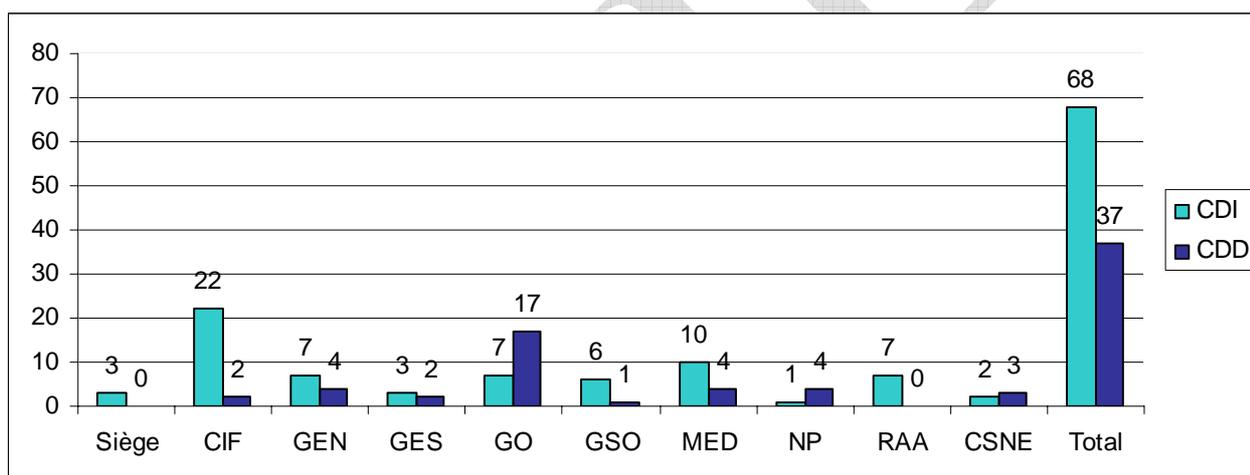
3.3.2 Accidents de service sans arrêt



En 2012, on recense 37 accidents sans arrêt représentant une diminution importante (51 en 2011).

CIF fait l'objet du plus grand nombre d'accidents sans arrêt (9 en 2012)

3.3.3 Répartition des accidents par contrat de travail



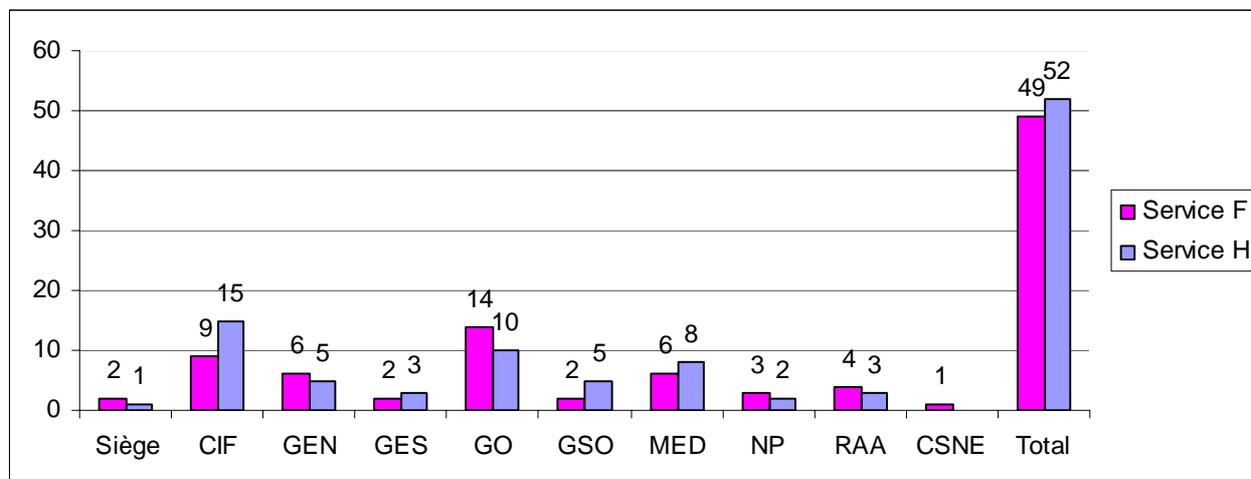
Il y a moins d'accidents en 2012 sur la population CDI qu'en 2011 (86 en 2011 , 68 en 2012).

En revanche, on peut remarquer une augmentation du nombre total d'accidents en 2012 par rapport à l'année précédente (+24).

La majorité des accidents concernant les CDD (17) sont dénombrés sur Grand Ouest qui peut être mis en corrélation avec le fort taux d'emploi de CDD en 2012.

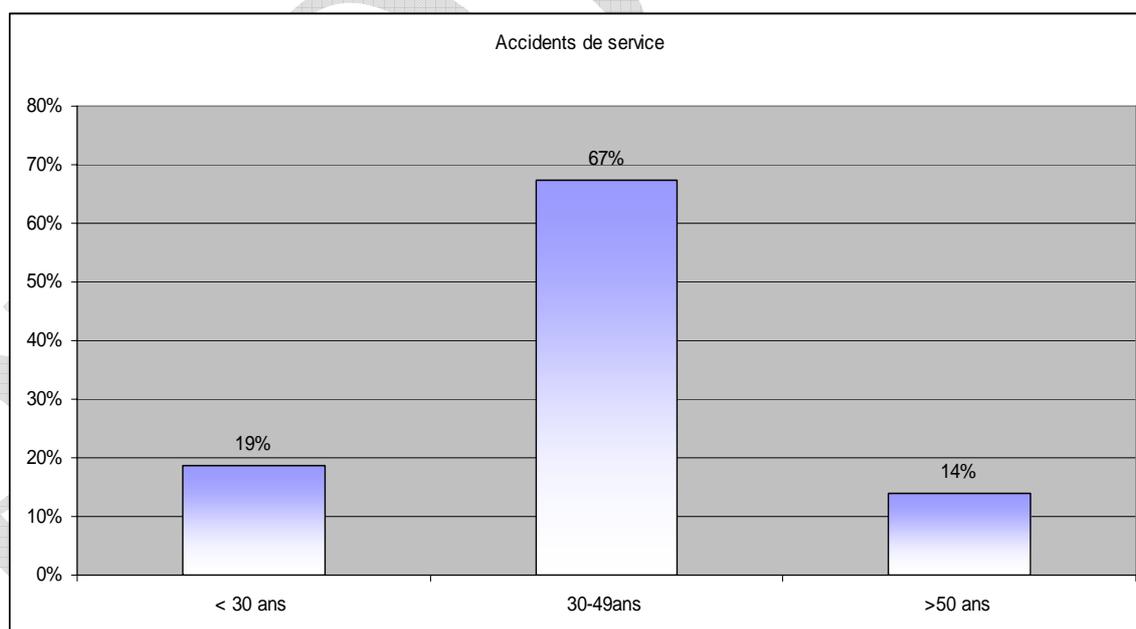
Ces accidents sont le plus souvent associés à l'utilisation des outils et aux opérations de manutention manuelle. Une attention particulière doit être portée sur l'accueil des nouveaux arrivants et particulièrement les CDD qui appréhendent moins ces risques.

3.3.4 Répartition des accidents par sexe



Globalement, il y a une quasi égalité de la répartition des accidents homme/ femme

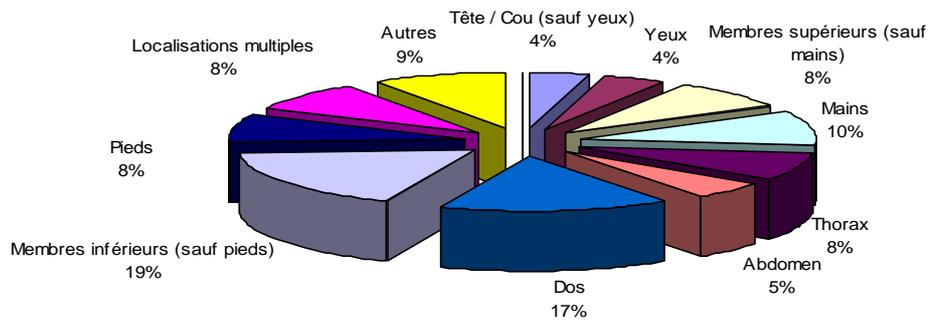
3.3.5 Répartition des accidents de service par classe d'âge



Les 30-49 ans sont le plus impactés par les accidents de service.

3.3.6 Répartition des accidents de service par siège et nature des lésions

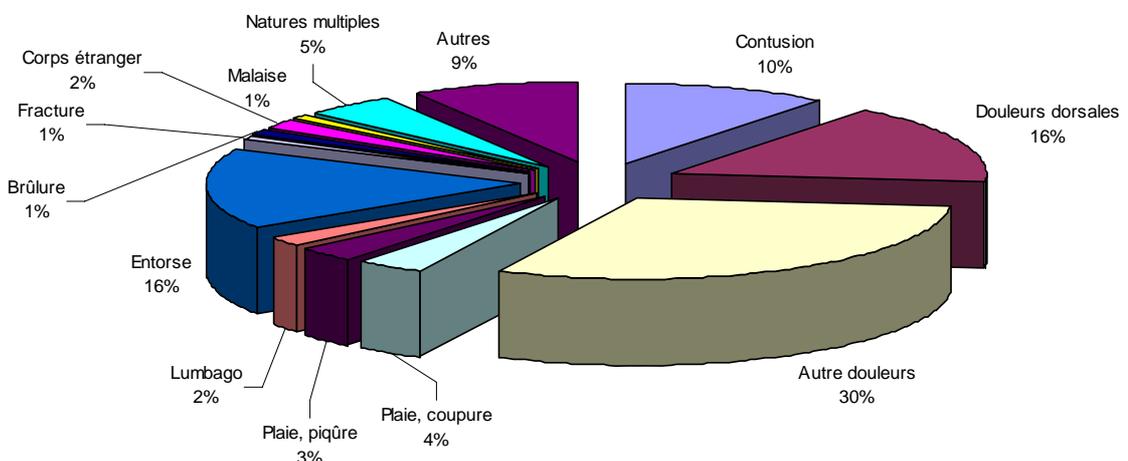
Répartition des accidents de service par Siège des lésions



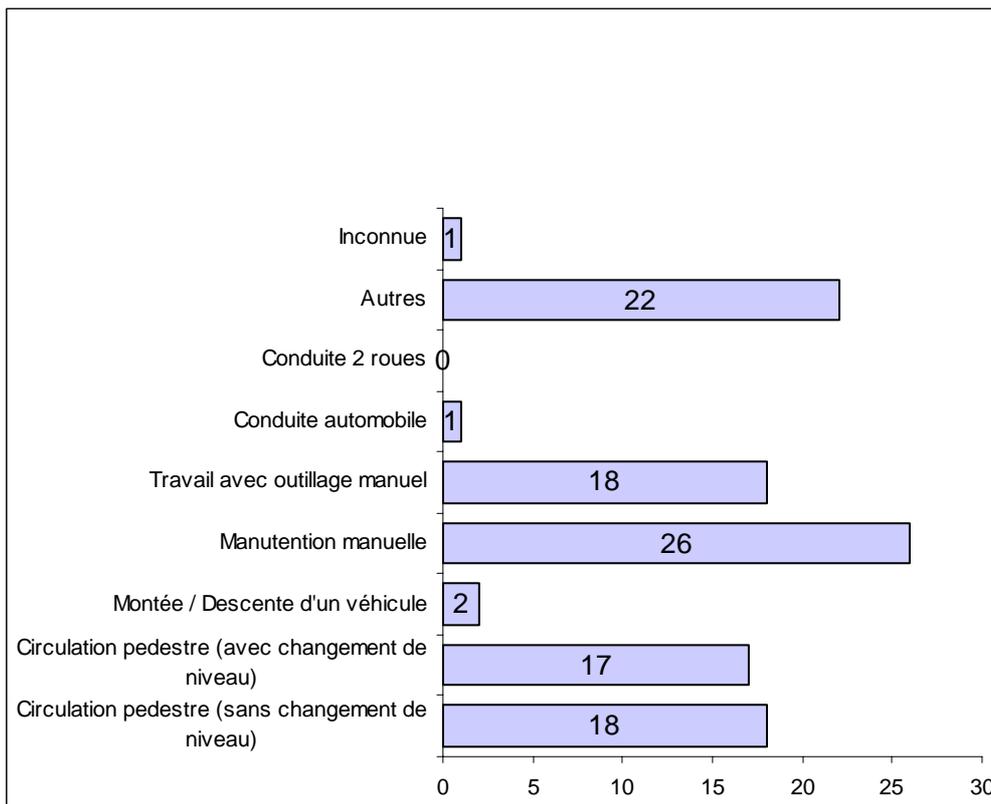
Ce sont les membres inférieurs (jambes, genoux) qui sont les plus touchés lors des accidents de service, particulièrement lors des déplacements sur chantier avec et sans dénivellation. Le nombre d'entorses reste encore important avec 16 % des accidents (Cf. graphique ci-dessous).

Le dos reste également une zone fortement exposée notamment en lien avec les accidents de manutention (16 % de douleurs dorsales).

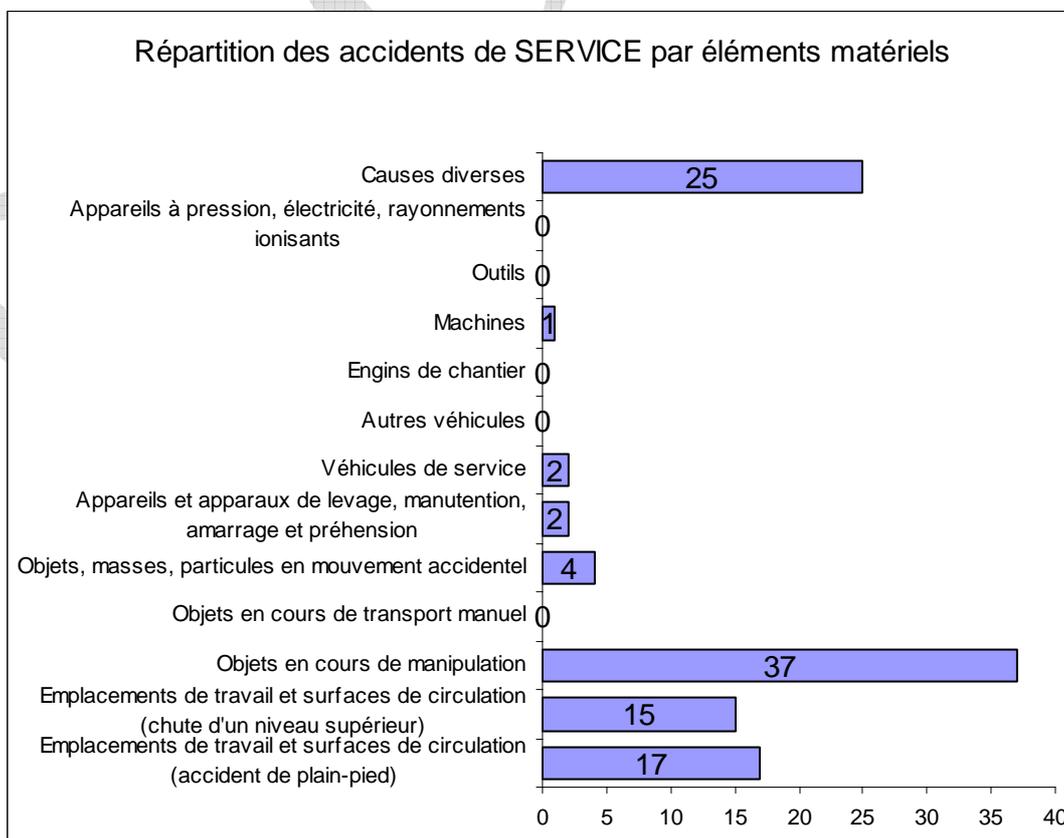
Répartition des accidents de service par nature des lésions



3.3.7 Répartition des accidents de service par action exercée et éléments matériel



Comme en 2011 et les années précédentes, les déplacements à pieds sur les chantiers sont à l'origine de la majorité des accidents de service tout comme les manutentions manuelles inhérents de l'activité archéologique.



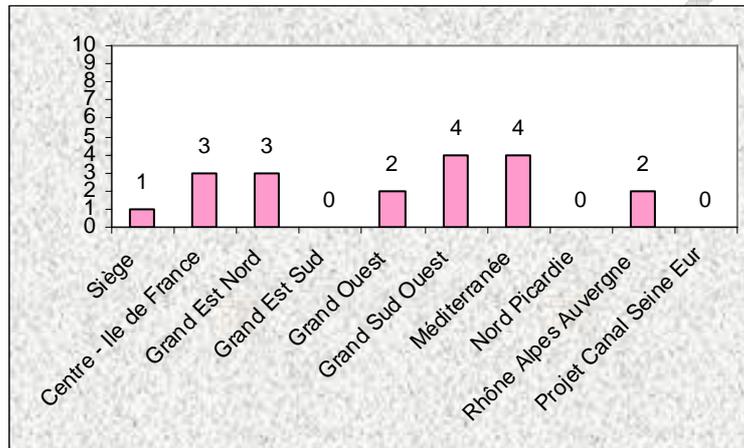
Les objets en cours de manipulation (caisses, seaux, matériel topo, abris, bâches) et les surfaces de circulation restent les éléments matériels les plus prégnants des situations d'accident.

3.4 Analyse des accidents de trajet déclarés avec et sans arrêt

3.4.1 Accidents de trajet avec arrêt :

En 2012, sont dénombrés 19 accidents de trajet avec 235 jours d'arrêt. C'est plus que l'année 2011 qui comptait 10 accidents de trajet avec 212 jours d'arrêt.

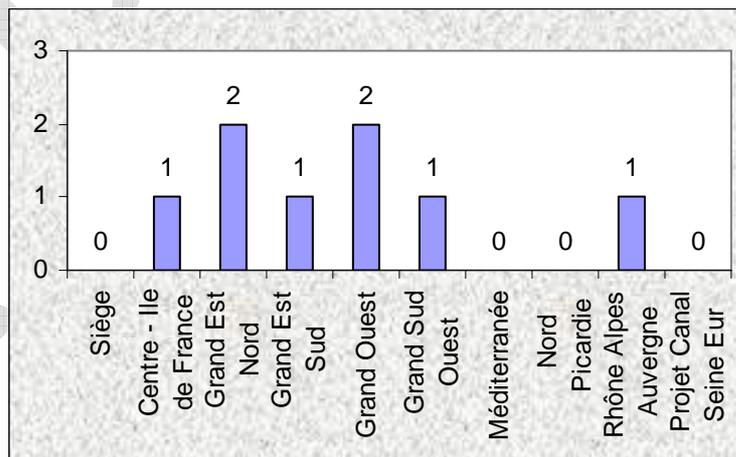
Répartition des accidents de trajet par inter région :



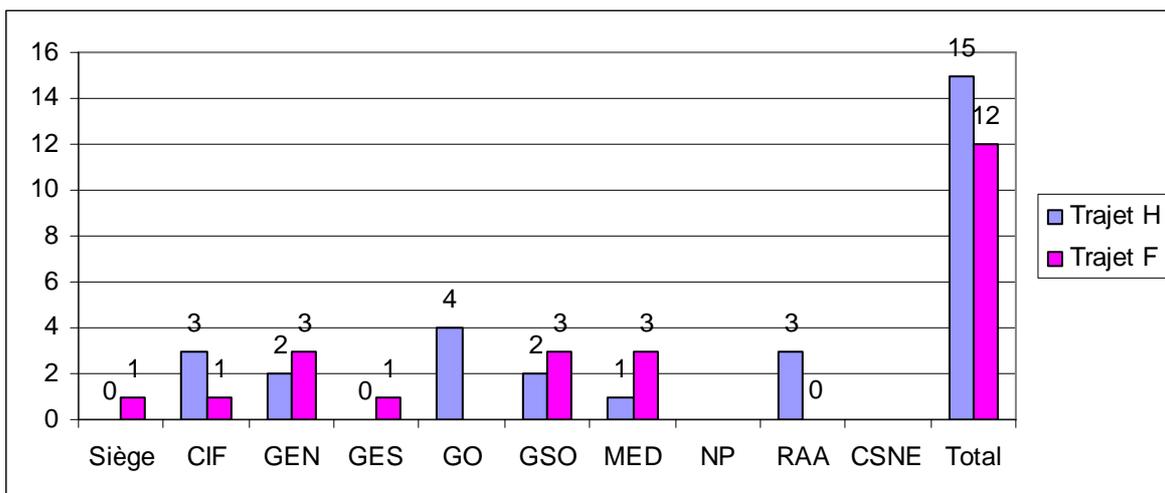
GSO et MED sont les directions interrégionales qui comptent le plus d'accidents de trajet. Ceci peut être corrélé à une grande étendue géographique et donc de plus nombreux déplacements.

3.4.2 Accidents de trajet sans arrêt :

La baisse des accidents de trajet sans arrêt se confirme en 2012 avec 8 accidents sans arrêt contre 13 en 2011 et 22 en 2010.

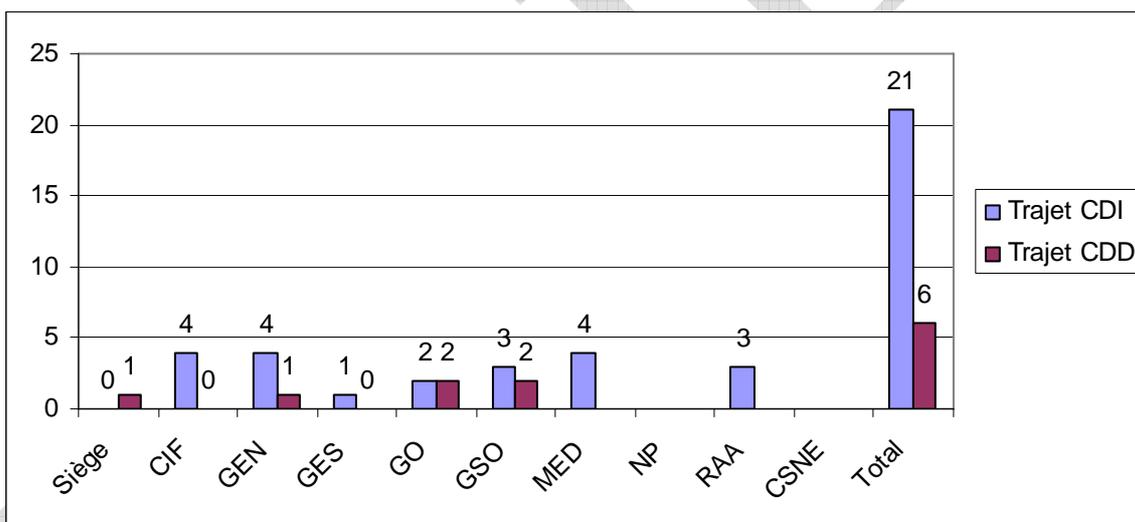


3.4.3 Répartition des accidents de TRAJET par sexe



La répartition globale homme/femme s'inverse en 2012 avec plus d'accidents de trajet pour les hommes que les femmes.

3.4.4 Répartition des accidents de TRAJET par contrat de travail



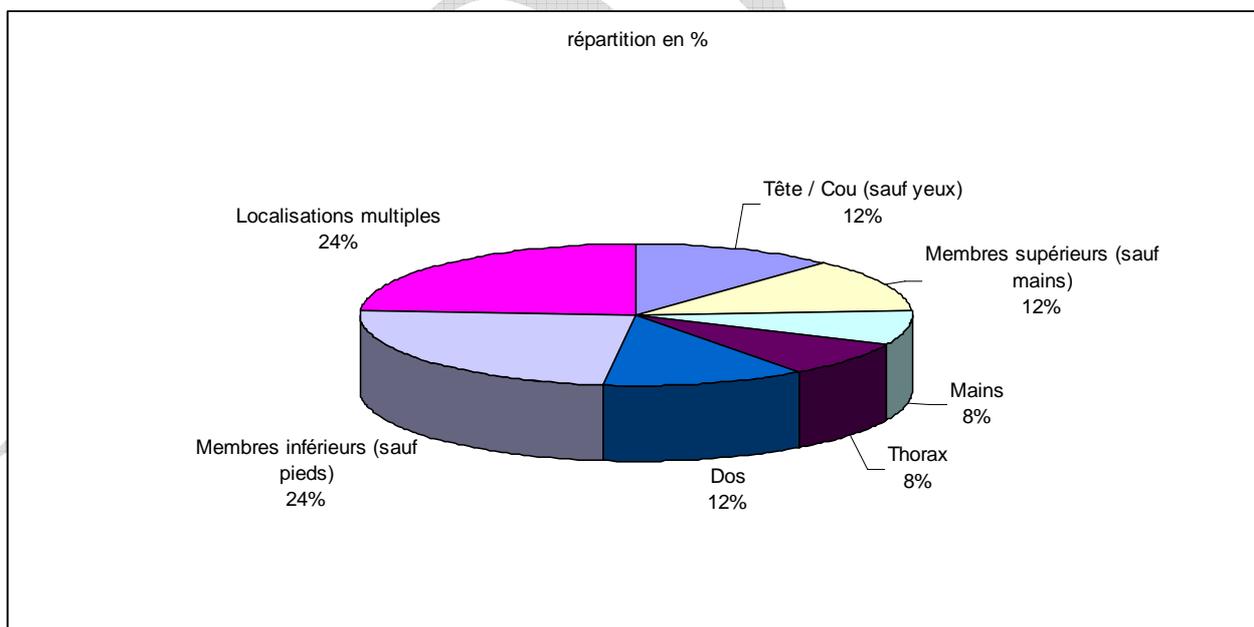
On dénombre une large majorité d'accidents de trajet pour les CDI. Comme pour les accidents de service, il faut également ramener ce taux à la proportion d'effectifs CDI/CDD.

3.4.5 Répartition des accidents de trajet par classe d'âge



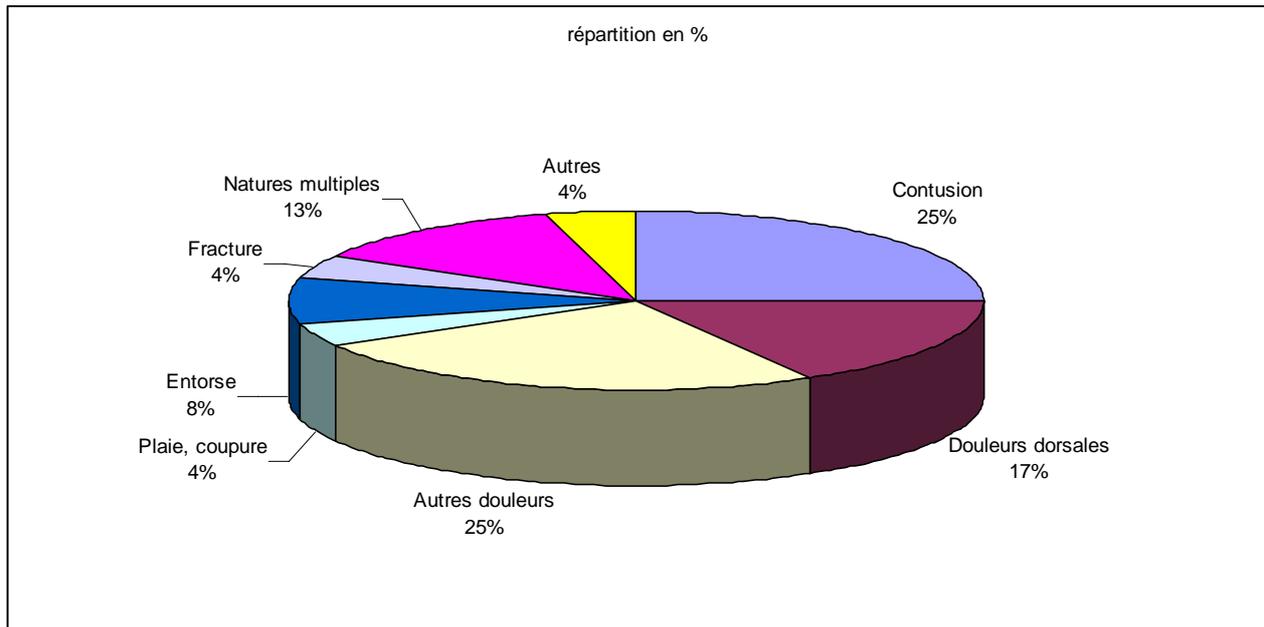
Les 30-49 ans sont le plus impactés par les accidents de trajet .

3.4.6 Répartition des accidents de TRAJET par siège des lésions



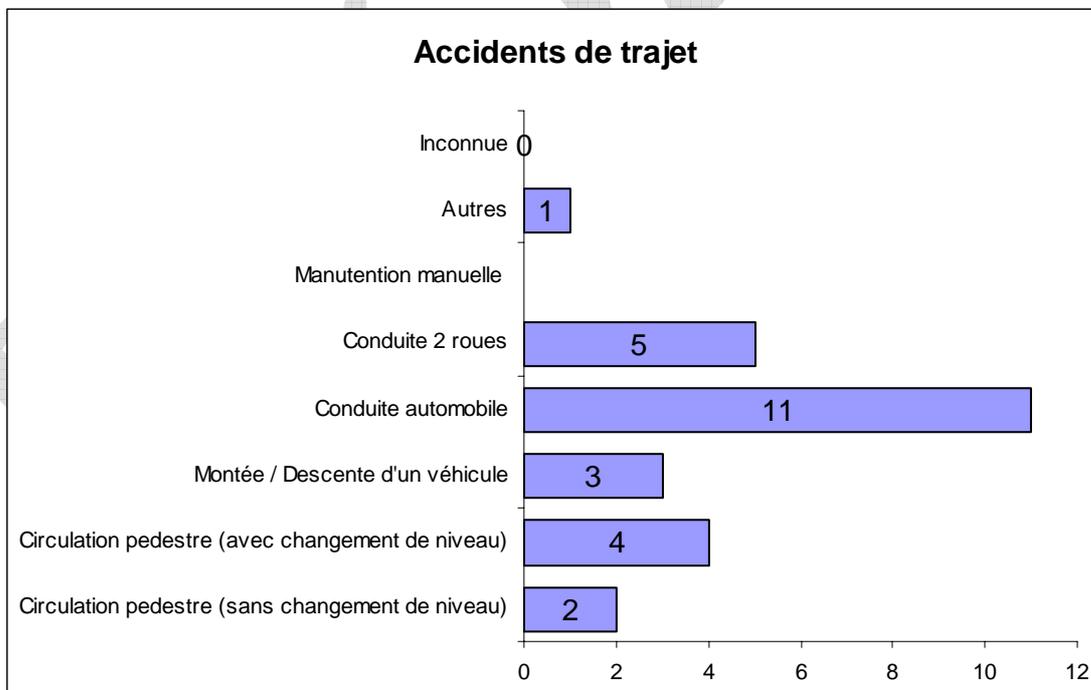
Les accidents de trajet liés aux accidents de la route sont souvent poly- traumatiques. Les membres inférieurs sont essentiellement impactés lors des déplacements à pieds ou à vélo.

3.4.7 Répartition des accidents de TRAJET par nature des lésions



Les contusions et les douleurs dorsales sont les lésions les plus fréquemment rencontrées lors des accidents de trajet.

3.4.8 Répartition des accidents de TRAJET par action exercée et éléments matériels.

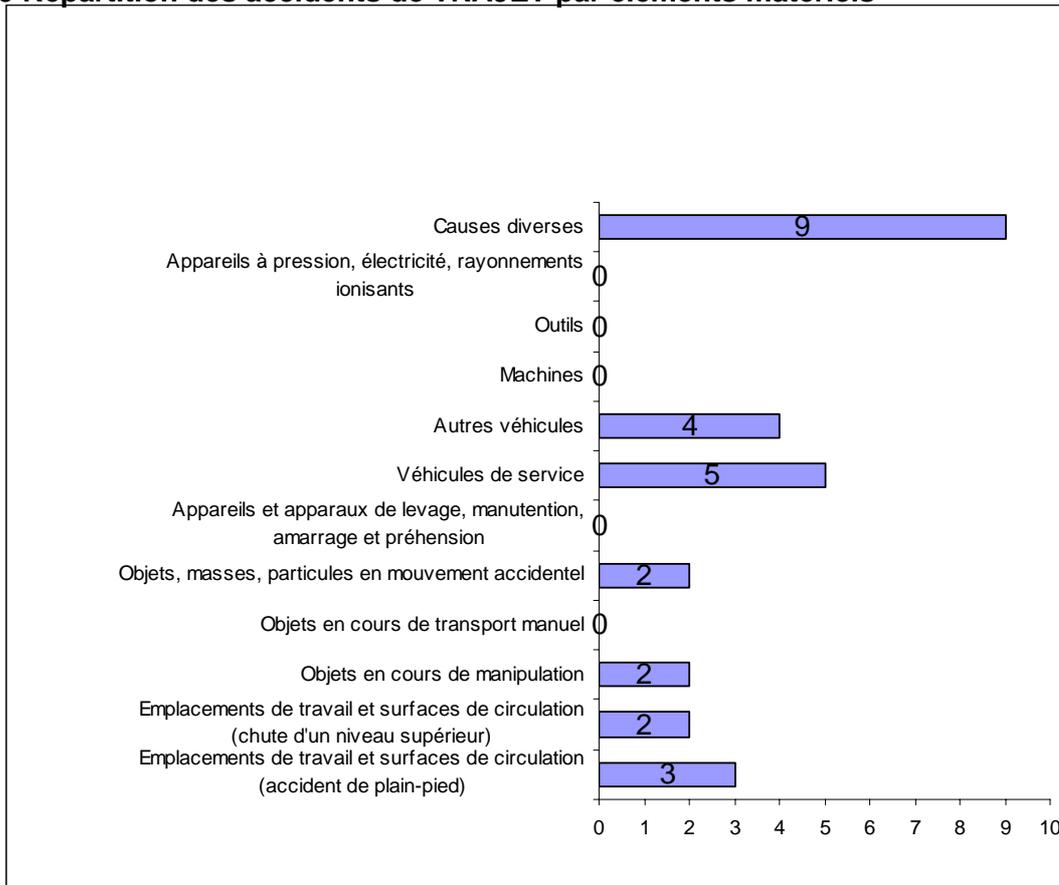


Les accidents automobiles sont en forte progression en 2012 et passent à 11 mais restent faibles au vu du volume annuel de déplacements effectués par les agents. Ces accidents sont souvent causés par des tiers (6 cas sur les 11 recensés).

Les accidents liés à la conduite des 2 roues (moto, vélo) augmentent légèrement (5 en 2012 contre 3 en 2011).

Les accidents liés aux déplacements diminuent en passant de 8 en 2011 à 6 en 2012.

3.4.9 Répartition des accidents de TRAJET par éléments matériels

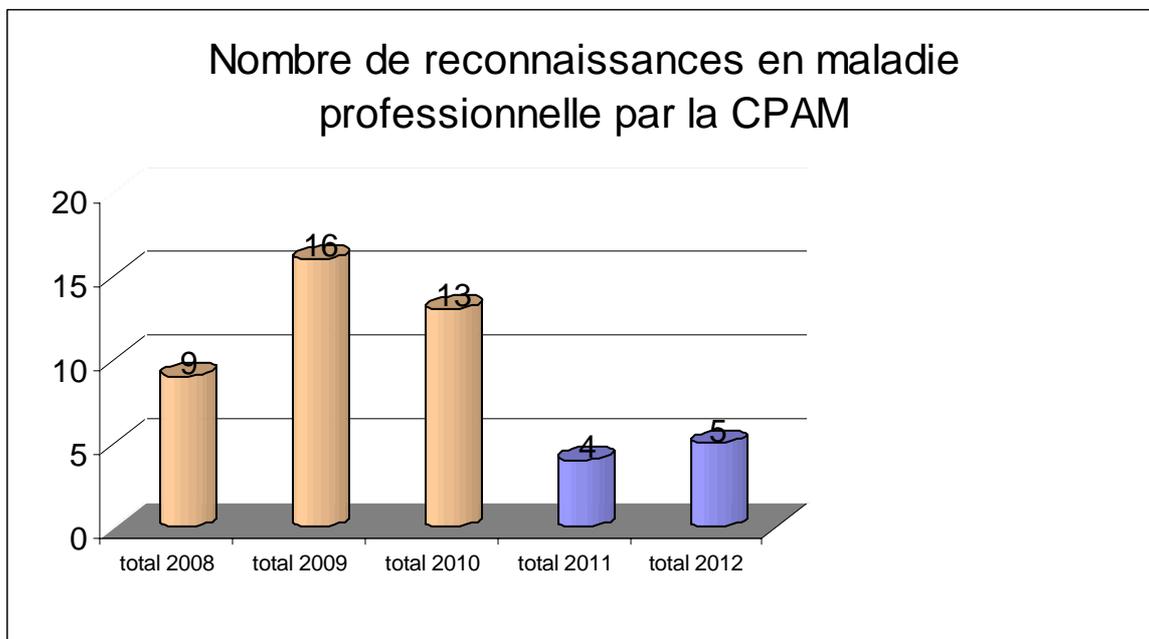


La répartition par éléments matériels est bien en cohérence avec les résultats relatifs aux actions exercées.

4- Maladies professionnelles

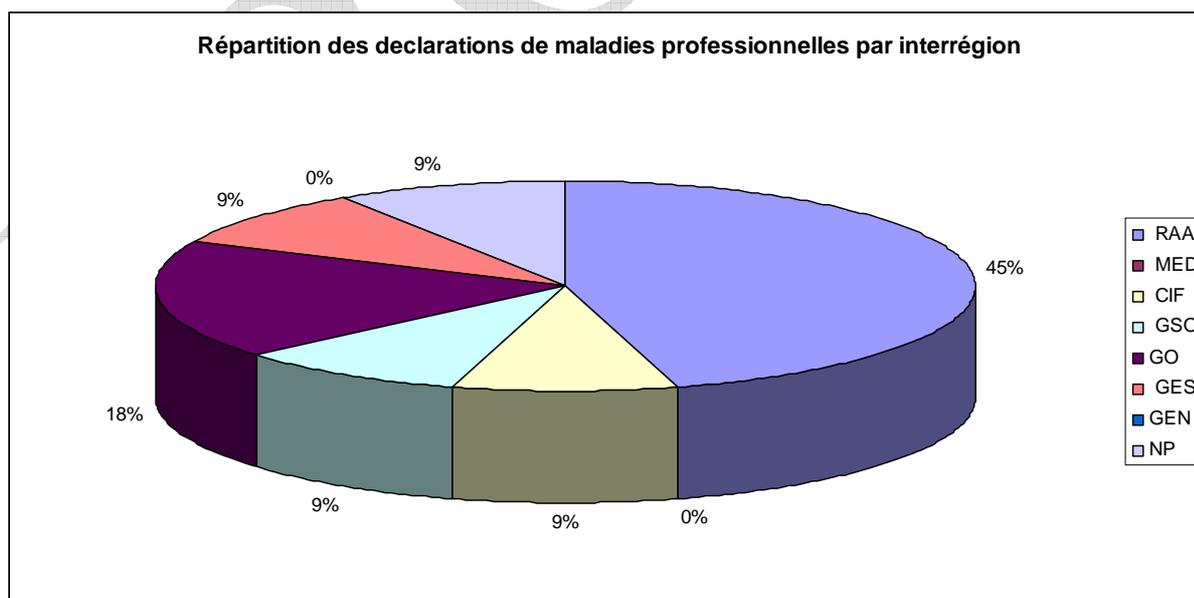
Etat des maladies professionnelles depuis 2008 :

Le nombre de reconnaissance en maladies professionnelles reste au même niveau qu'en 2011 (4 en 2011, 5 en 2012).



En 2012, 11 demandes de dossiers de reconnaissance en maladie professionnelle ont été déposées concernant 10 agents. 5 dossiers ont abouti à une prise en charge et relèvent du tableau 57, 4 ont été refusés

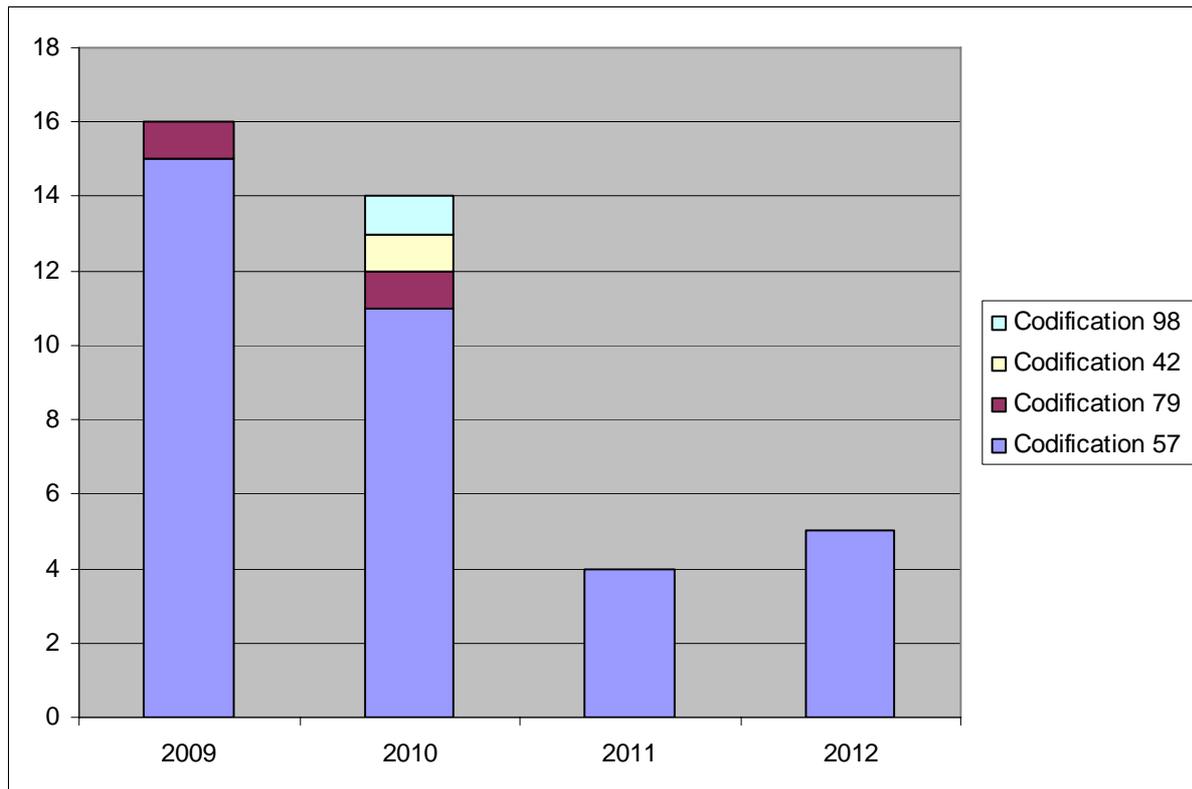
Répartition par inter région en 2012 :



Comme en 2011, l'inter région Rhône Alpes Auvergne a fait l'objet de la majorité des dépôts de dossiers avec un niveau à peu identique (4 en 2011, 5 en 2012).

RAA fait partie des inter régions où la moyenne d'âge est la plus élevée (45 ans).

Evolution de la répartition des catégories de maladies professionnelles depuis 2009 :



Codification n°98 : affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes.

Codification n°79 : lésions chroniques du ménisque travaux comportant des efforts ou des ports de charges exécutés habituellement en position agenouillée ou accroupie

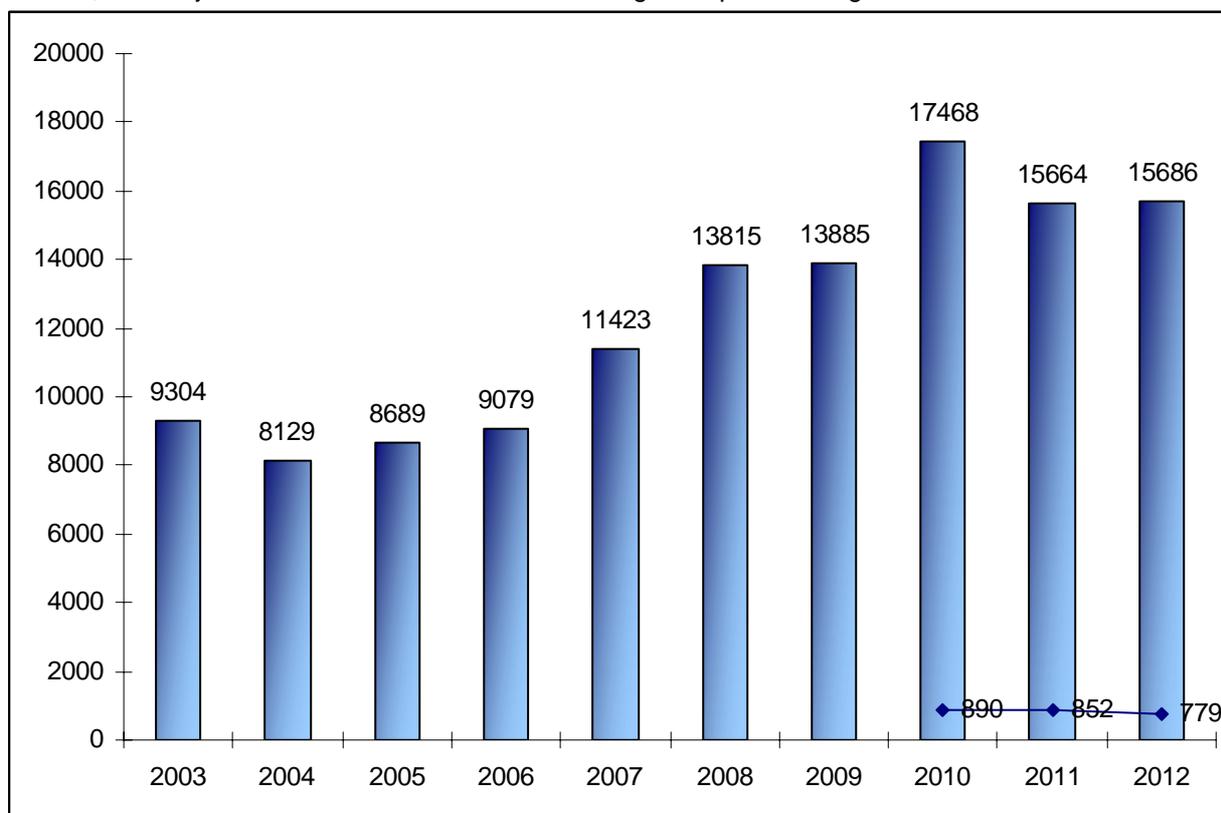
Codification n°57 : affection péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

Codification n°42 : atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels

Les affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures restent les cas majoritaires conduisant à une maladie professionnelle.

5- Maladies ordinaires

En 2012, 15 686 jours calendaires d'arrêt ont été enregistrés pour 779 agents.



Les indicateurs liés aux arrêts maladies seront développés et analysés dans le cadre du groupe de travail prévention des inaptitudes.

6- Taux de cotisation « accidents du travail – maladies professionnelles »

DIRECTION INTER REGIONALE	Code risque	TAUX AT 2011	TAUX AT 2012	TAUX AT 2013	tendance
INRAP SIEGE	731ZD	1,41	1,52	1,58	↗
INRAP CIF	731ZD	2,40	2,20	1,40	↘
INRAP GEN	731ZD	1,30	1,32	1,30	↘
INRAP GES	731ZD	1,10	1,06	1,04	↘
INRAP GO	731ZD	1,14	1,09	1,11	↗
INRAP GSO	731ZD	1,19	1,15	1,12	↘
INRAP MED	731ZD	2,30	2,92	2,25	↘
INRAP NP	731ZD	1,70	1,70	1,70	↔
INRAP RAA	751AC	1,70	1,70	1,70	↔

731ZD : établissements de recherche scientifique et technique relevant du secteur publique

751AC : services extérieurs des administrations

Est notée une globale diminution des taux de cotisation depuis 2012.

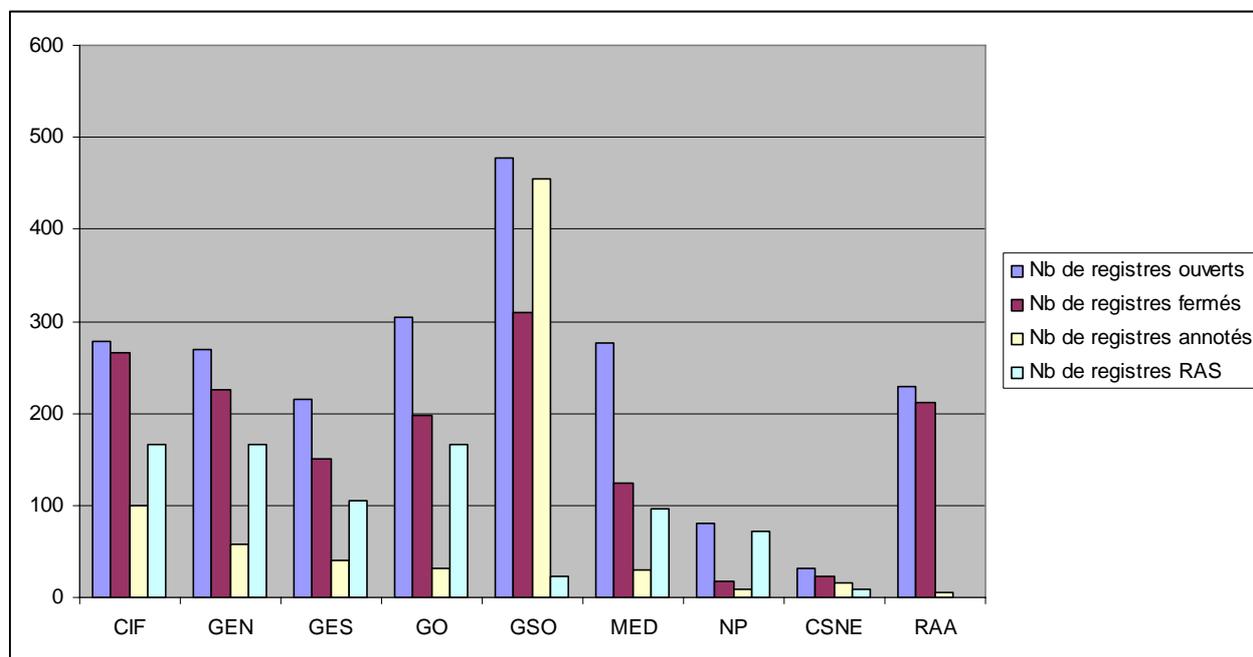
La moyenne Inrap des taux de cotisation est de 1,47 % au 1^{er} janvier 2013 contre 1,58 % en 2010.

7- Le suivi des registres d'hygiène et de sécurité

7.1 Nombre de registres hygiène et sécurité:

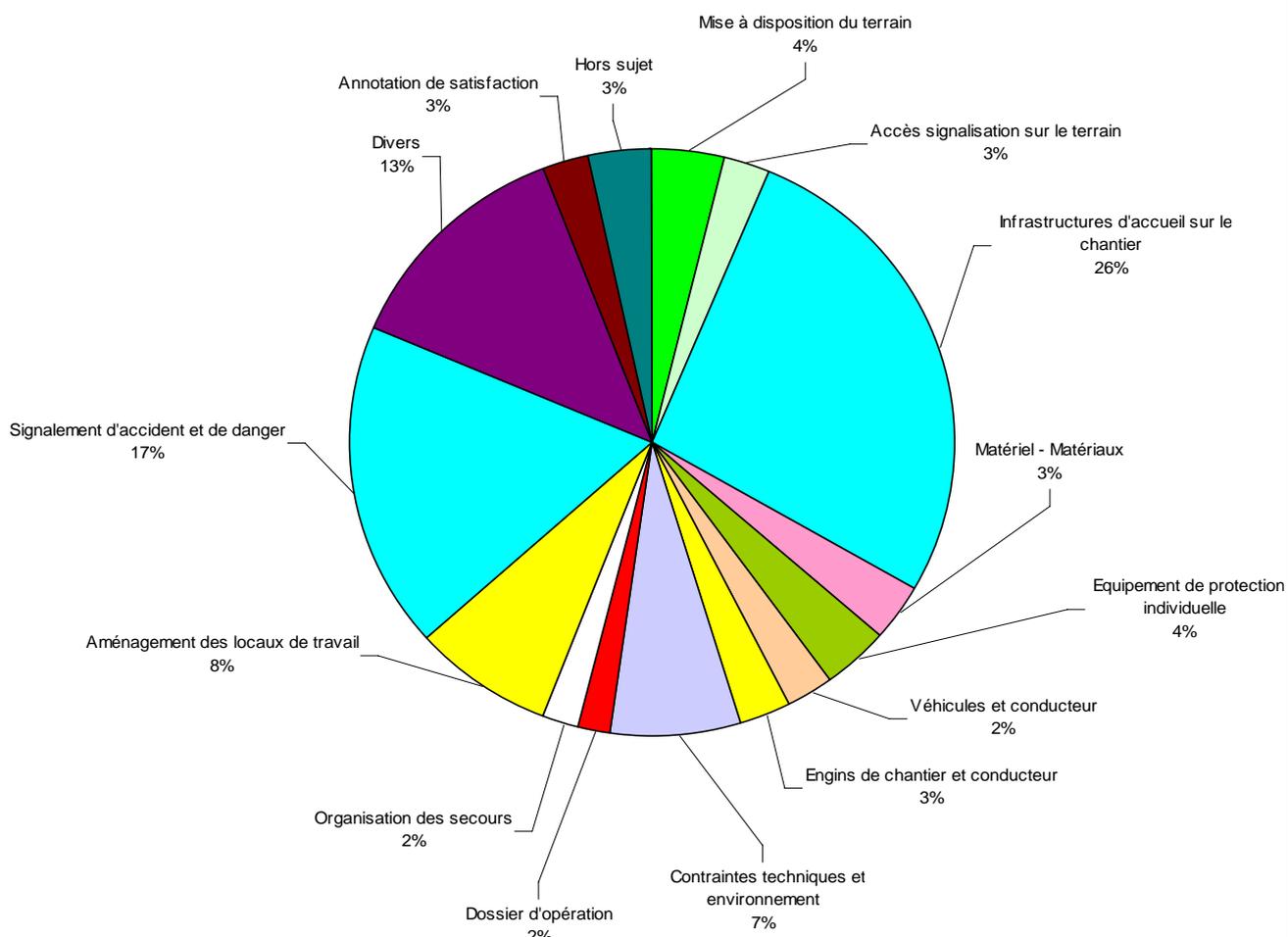
Au total sur 2012, nous avons :

	Ouverts	Annotés	RAS
Registres hygiène et sécurité	2 163	743	805



7.2 Répartition thématique des observations et suggestions 2011 (registres hygiène et sécurité).

Répartition thématique des observations et suggestions 2012



Les annotations portées sur les registres hygiène et sécurité (santé et sécurité au travail depuis 2012) concernent majoritairement des signalements d'accident ou de danger (accidents, présence de fibrociment, fuite de gaz, risque biologique..) et des problèmes liés aux infrastructures (pas de cantonnements, retard de livraison, problèmes électriques, sanitaires défectueux, chauffage, implantations).

8- Droit de retrait pour avis de danger grave et imminent

En 2012, 3 avis de danger grave et imminent ont été consignés :

- **En Centre Ile de France :**

Droit de retrait exercé par 7 agents à Pantin suite à une bousculade et agression verbale d'un agent le 13 mars 2012 par un individu se rendant au SPIP (services pénitentiaires insertion et probation) situé dans le même immeuble.

Une commission d'enquête a été menée par la directrice interrégionale de CIF. Un rendez avec la direction du SPIP a été organisé. Un agent de sécurité a été mis en poste pour veiller à la sécurité des agents au niveau des accès à l'immeuble.

- **En Rhône Alpe Auvergne :**

Ce DGI concerne le chantier de fouille Ecole Laborde, rue des Docks à Lyon, site pollué à l'arsenic et au plomb et porte sur l'absence de visite médicale préalable et le non respect des mesures de prévention préconisées par le médecin de prévention. Les préconisations portaient, , sur la «nécessité d'un vestiaire double compartiment avec un vestiaire propre et sale avec lave bottes à l'entrée...» dans le but d'éviter de souiller les cantonnements de chantier. Une enquête a été organisée. Suite à la réalisation d'analyses complémentaires, le cabinet BURGEAP a conclu que le taux de métaux dans le sol était conforme au fonds géochimique et ne nécessitait donc pas de mesures spécifiques pour les agents.

- **En Méditerranée :**

Le signalement a été porté par un agent travaillant sur le chantier Pré aux pêcheurs le 21 juin 2012. Lors du grutage d'un big bag, le palan de la grue est venu percuter une palissade qui a entraîné la chute d'étagères stockées le long de celle-ci.

L'agent s'est retiré de la zone. Le maître d'ouvrage, l'entreprise employant le grutier et le coordonateur SPS ont été prévenus. Une mise à pied du chef de chantier de l'entreprise intervenante et le remplacement du grutier sont intervenus sans délai.

9- Rapports de l'inspection santé et sécurité au travail

Une nouvelle campagne d'inspection santé et sécurité au travail a été lancée en 2012.

Les inspecteurs santé et sécurité du MSER se sont rendus au Siège, en GSO et en GO.

A ce jour, seul le rapport de GSO a été établi et présenté au CHSCT S début 2013.

10- Moyens et actions

10.1 Le CHSCT

L'Inrap comprend un CHSCT central (CHSCTC) au niveau national et neuf Comités d'Hygiène de sécurité et des conditions de travail spéciaux (CHSCTS), au niveau local, soit un par direction interrégionale et un au siège.

En central, se sont déroulées 3 réunions ordinaires en 2012.

Au niveau local, 25 séances CHSCTS ont été organisées et 6 séances extraordinaires

Nombre de visites de locaux ou chantiers réalisées par une délégation du CHSCT au titre du droit d'accès :

Visites de délégation CHSCT	Visites chantiers		Visites locaux		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	31	33	16	15	47	48

Nombre de groupes de travail permanents ou ponctuels réunis en 2012 sur des questions relatives à la santé sécurité au travail :

Au niveau du CHSCT central, 6 groupes de travail ont été mis en place traitant des sujets suivants :

- mise à jour du DUERP,
- analyse des risques en milieu subaquatique,
- analyse des risques en outre mer,
- travail en site pollué,
- suivi médical en site pollué,
- révision des instructions hygiène et sécurité.

Au niveau local, les principaux thèmes abordés ont été la prévention des TMS, la prévention des maladies professionnelles et les risques psycho-sociaux.

Nombre d'enquêtes faites par une délégation CHSCT :

En 2012, 7 enquêtes sont à dénombrer pour l'ensemble de l'Institut, tous CHSCT confondus contre 6 en 2011.

10.2 Bilan des actions menées

- **Mise en œuvre des modifications du décret n°82-453 du 28 mai 1982 par le décret du 28 juin 2011.**

Chaque CHSCT a fait l'objet de l'adoption d'un nouveau règlement intérieur et des secrétaires du CHSCT ont été nommés.

Les lettres de mission des assistants de prévention et des CSP ont été revues et diffusées en cohérence avec le nouveau décret.

- **Dans le domaine de l'organisation et de la gestion de la prévention :**

a) Déploiement du DUERP

L'ensemble des CHSCT spéciaux ont, à l'occasion d'une séance spécifiquement organisée pour l'examen du DUERP, exprimé leurs suggestions d'amendements et propositions qui ont été transmis à l'ingénieur sécurité prévention de l'Institut.

Une restitution pour le groupe de travail du CHSCT central suivie d'une première mise à jour du DUERP est programmée en 2013.

b) Les référentiels de risques associés au DUERP

Le référentiel « risques en anthropologie » a été présenté et validé en CHSCT central.

c) Les RPS

En janvier 2012, la direction générale a demandé que soient portés à la connaissance des agents par voie d'affichage la procédure d'alerte à respecter pour effectuer le signalement d'une situation de RPS ainsi que les coordonnées des principaux acteurs chargés de l'hygiène et de la sécurité :

l'ingénieur sécurité prévention, le conseiller sécurité-prévention, l'assistant de prévention, le médecin de prévention, le médecin coordinateur, l'assistante sociale, les membres du CHSCT compétent, l'inspecteur santé et sécurité au travail.

Parallèlement, le règlement intérieur de l'établissement, transmis à chaque agent en octobre 2012, clarifie les responsabilités administrative et juridique.

En 2012, a commencé le déploiement des actions de formation à destination de l'encadrement, des CSP et du CHSCT central. Ces formations se poursuivent en 2013.

d) Le travail en site pollué

Deux groupes de travail ont été constitués en 2012 : « l'environnement de travail en site pollué » et « suivi médical en site pollué ».

Une synthèse réglementaire en matière de sites et sols pollués a été rédigée et doit être diffusée en 2013.

Le guide méthodologique sous forme de fiches pratiques reste à achever en 2013. ainsi que la révision de l'instruction relative aux sites et sols pollués (DG 77).

e) La réforme DT/DICT

L'ISP et le réseau des conseillers sécurité prévention ont été fortement mobilisés afin d'accompagner les agents dans le déploiement de la réforme réglementaire liée à la reconnaissance des réseaux.

f) Révision des instructions hygiène et sécurité

Un groupe de travail CHSCT C a été mis en place afin de mettre à jour les instructions liées à l'hygiène et à la sécurité.

Les instructions « traitement des avis de danger grave et imminent » et « gestion des accidents » ont été révisées et doivent être présentées pour avis en CHSCT Central en 2013.

g) Etude ergonomique sur l'utilisation des outils à mains

Le CCTP de ce marché a été présenté et validé en CHSCTC. Le marché lancé fin 2012 a été notifié début 2013 pour une réalisation sur le premier semestre.

Les résultats de cette étude permettront d'affiner le cahier des charges élaboré pour le marché outillage et pourront également être exploités dans le cadre de la construction du référentiel sur les risques liés à l'activité physique et de la mise à jour du Duerp.

h) Communication en matière de prévention

Une charte d'engagement de la direction co signée par le directeur général et le président a été établie et diffusée.

La rubrique prévention de l'intranet a été mise à jour et restructurée pour une meilleure accessibilité de la documentation prévention.

i) La fiche des risques professionnels

Une note de rappel concernant l'utilisation de la fiche des risques professionnels a été diffusée le 6 décembre 2012 à l'ensemble des interrégions.

Une communication spécifique a été relayée auprès du réseau des CSP par l'ISP.

• **Concernant le réseau des fonctionnels de prévention :**

Le réseau des assistants de prévention est constitué de 23 agents en 2012 dont 19 reconduits dans leurs missions, 3 non reconduits et 4 assistants nouvellement nommés.

Les missions non pourvues sont de 10 à fin décembre. Un appel à candidature a été lancé.

• **Actions diverses :**

En 2012, 910 visites de terrain ont été assurées par le réseau des CSP et AP. 412 rapports ont été établis.

Plus de 1 000 documents sécurité prévention ont été élaborés dont 1 184 PPSPS et 54 plans de prévention.

- **Les actions à poursuivre en 2013 :**

Une première mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) doit être finalisée et accompagnée du programme d'actions qui découle de la priorisation des niveaux de risques.

La réflexion méthodologique sur le travail en site pollué doit être poursuivie et le guide méthodologique finalisé.

La démarche IOTSA doit être mieux exploitée dans l'ensemble des inter régions.

Le référentiel « risques chimiques » doit être présenté pour validation au CHSCT Central et lui aussi exploité au travers d'actions ciblées.

PROJET

- Formation hygiène et sécurité

Intitulé de la formation	Durée (j)	Nombre de sessions	nbre de stagiaires formés Cat.2		nbre de stagiaires formés Cat. 3		nbre de stagiaires formés Cat.4		nbre de stagiaires formés Cat.5		nbre de stagiaires formés HC		Total de stagiaires formés
			F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Volet - Hygiène et sécurité													
Brevet de sauveteur secouriste du travail	2,0	9	15	27	21	7	7	1	1	2	1	2	84
Recyclage de brevet SST	1,0	30	42	55	69	70	32	27	8	8	1	0	312
Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité - CACES	5,0	9	3	26	5	13	1	3	0	1	0	0	52
Remise à niveau de l'aptitude à la conduite d'engins en sécurité - CACES	3,0	2	0	4	1	1	0	2	0	1	0	0	9
Recyclage CACES chariot élévateur	2,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caces Nacelle	3,0	2	1	4	2	3	0	2	0	0	0	0	12
Incendie - Moniteur évacuation	4,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendie - manipulation d'extincteurs et reconnaissance des feux	0,5	4	5	7	10	6	3	1	0	0	0	0	32
Sécurité et sensibilisation aux vestiges de guerre	0,5		23	18	5	10	2	5	1	3	0	0	67
Prévention et sécurité d'une opération archéologique	3,0	12	33	30	26	42	11	10	2	3	0	0	157
Prévention des pathologies mécaniques	2,0	4	21	16	2	2	2	0	0	0	0	0	43
Ergonomie sur poste de travail	1,0	1	1	1	2	1	1	1	0	0	0	0	7
Appréhender les risques psychosociaux	3,0	5	0	3	4	3	2	4	2	14	8	9	49
CHS : fonctionnement, missions, loi, membres	5,0	5	4	3	10	9	2	1	1	0	0	0	30
CHSCT : Mise à jour réglementaire	1,0	2	1	4	5	6	1	1	0	0	0	0	18
Prévention et sécurité d'une opération archéologique - Perfectionnement RO	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Dispositif de sécurité et prévention pour le personnel encadrant	1,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant de prévention (initial ou recyclage)	2,0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Manipulation de tronçonneuse	2,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pénibilité : diagnostic, traçabilité, négo, Comment mettre en oeuvre les nouvelles obligations	1,0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Dommages électriques	1,0	1	3	2	1	1	0	0	0	0	0	0	7
PSE 1	5,0	1	0	2	1	6	1	0	0	0	0	1	11
Recyclage PSE1	1,0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
PSE 2	5,0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Risques pollution	2,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brevet de plongée Classe 1B	5,0	4	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	4
Classe 2 BC	5,0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Manipulation ROV	1,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la VHF	1,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stage cours de remontée assistée	1,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interprétation et analyse des données brutes multibeam & magnetometric		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total Volet - Hygiène et sécurité		97	152	203	165	183	65	58	15	32	11	16	900

Le budget formation consacré à l'hygiène et la sécurité en de 2012 est de 254 055€

Il est à noter un fort taux d'absentéisme global sur le volet H&S de l'ordre de 22%.

dont :

26% sur le brevet SST

23% sur le recyclage

26% sur les CACES

23% sur les PPM.

Un effort particulier doit être mené afin que l'ensemble des agents inscrits en formation puissent réellement effectuer leur stage.

CONCLUSION

Les résultats statistiques liés aux accidents de l'année 2012 montrent un taux de fréquence en progression mais un taux de gravité en forte diminution.

Les accidents de service ont donc été plus fréquents mais leur conséquence en termes de jours d'arrêt moins importants et donc moins graves.

Les accidents de trajet et notamment les accidents de la route restent encore limité au vu de la fréquence de déplacement des agents. Une vigilance doit néanmoins se mettre en place au regard du nombre croissant d'accidents de trajet avec arrêt sur 2012.

Afin de pouvoir progresser sur la prévention des accidents au sein de l'institut, il est indispensable de développer les analyses et enquêtes, en lien avec les CHSCT, suite à accident pour pouvoir en dégager les actions préventives nécessaires.

L'année 2012 a également été marquée par une actualité réglementaire riche : la mise en place des dispositions du décret 82-453 modifié, la réforme DT/ DICT... Ces réformes ont fortement mobilisé les acteurs de prévention pour le bon déploiement de ces nouvelles organisations.

Les groupes de réflexion CHSCT ont également été nombreux sur des thématiques telles que le DUERP, les RPS, les maladies professionnelles, le travail en site pollué. Cette activité démontre la volonté de l'institut à faire évoluer ses pratiques en matière de prévention afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

De nombreux sujets de travail doivent se poursuivre particulièrement sur le sujet de la prévention des risques lié à l'activité physique, les RPS et la méthodologie du travail en site pollué.